

26 juin 2015 - Musée d'horlogerie du Locle - Château des Monts

Communiqué de presse

(Embargo 26 juin 2015, 12h)

Cérémonie des nominés au Concours international de chronométrie 2015

28 prétendants au prestigieux prix du Concours international de chronométrie

Le Locle, 26 juin 2015. La première épreuve du Concours international de chronométrie est terminée et permet aux organisateurs de publier aujourd'hui la liste des nominés de cette édition 2015.

Les pièces déposées par des entreprises horlogères et qui ont passé la rampe de cette première épreuve se voient remettre un certificat de nominé. De leur côté, tous les jeunes horlogers inscrits reçoivent un certificat de participant, en reconnaissance de leurs efforts pour présenter une pièce prête à affronter les exigences élevées du Concours.

L'Apple Watch arrive aujourd'hui sur le marché suisse avec un slogan un brin provocateur: "Une horlogerie d'une prodigieuse précision"!

A l'opposé de l'obsolescence programmée des montres connectées, le Concours international de chronométrie veut valoriser les savoir-faire de la montre mécanique précise et fiable dans la durée. Il met particulièrement en exergue le travail méticuleux du régleur horloger.

Les épreuves : des exigences du plus haut niveau

Les montres inscrites au Concours subissent quatre mois d'épreuves sans répit et surtout sans retour chez l'horloger. Elles sont soumises trois fois aux tests de certifications chronométriques, définis par la norme internationale ISO 3159. Entre ces mesures, elles subissent des agressions sévères de chocs et d'exposition aux champs magnétiques. Les chiffres sont incapables de mentir. Impossible de tricher avec les résultats délivrés par des institutions accréditées et issus de procédures scientifiquement maîtrisées et contrôlées. Les épreuves sont conduites en collaboration avec le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), l'Observatoire de Besançon et la Haute Ecole Arc Ingénierie (HE-Arc).

Rappelons que le Concours est aussi un outil de formation puisqu'il incite tant les équipes de développement des entreprises que les jeunes horlogers à se surpasser pour atteindre les hautes exigences fixées par le règlement.

Participation à l'édition 2015

Au lendemain du délai d'inscription fixé au 31 janvier 2015, 46 pièces étaient inscrites, un record!

Et pourtant, les entreprises horlogères se sont montrées moins nombreuses que lors de la précédente édition et c'est bien l'engouement des jeunes horlogers qui faisait bondir le nombre d'inscriptions. C'est réjouissant pour la relève!

Les entreprises se sont montrées plus frileuses, au lendemain de l'annonce de la BNS sur les taux de change et en prévision d'une année qui s'annonçait en recul sur les marchés d'exportation.

28 mai 2015, 17 heures: dernier délai de dépôt des pièces au Musée d'horlogerie du Locle. Nouvelle surprise, sur les 46 pièces inscrites, certaines n'arriveront jamais! Pas prêtes, changement de politique d'entreprise ou autres priorités urgentes.

Toujours est-il qu'aujourd'hui, après le premier obstacle du dépôt des montres et le deuxième que constituait le test chronométrique d'entrée effectué au COSC du Locle, ce sont finalement 28 montres qui restent en lice pour l'obtention d'une des distinctions prévues par le Concours.

D'autres pièces poursuivent les épreuves sans pouvoir prétendre à un titre, ce sont les pièces non nominées et les pièces déposées anonymement. Par ailleurs, une montre témoin préparée par la HE-Arc et le CIFOM subit également toutes les épreuves du Concours et nous permettra de communiquer au fur et à mesure de leur avancement.

Les entreprises horlogères qui ont encore des pièces en compétition pour cette 4ème édition du Concours international de chronométrie sont, par ordre alphabétique: Chopard à Genève, Dodane à Chatillon le Duc en France, Kerbedanz à Neuchâtel, Péquignet à Morteau en France, Les Ateliers Louis Moinet à Saint-Blaise, Sellita Watch à La Chaux-de-Fonds et Tissot au Locle.

La fin des épreuves est prévue le 18 septembre 2015 à l'Observatoire de Besançon et les résultats seront proclamés au cours d'une cérémonie qui se déroulera le 22 octobre 2015, accueillie par la Commune du Chenit dans le village du Sentier.

Annexe: Liste des nominés et des participants (jeunes horlogers)

D'autres renseignements sur www.concourschronometrie.org.

Contact : Philippe Fischer, Président de l'Association du Concours international de chronométrie
tél 0041 (0)32 720 09 00, mail : philippe.fischer@concourschronometrie.org